

Les commissions permanentes de l'Assemblée nationale commencent leurs travaux



La Havane, 18 juillet (RHC) Les commissions permanentes de l'Assemblée Nationale du Pouvoir Populaire (Parlement) ont commencé aujourd'hui leurs réunions de travail, avant la première période ordinaire des sessions de sa 10e législature, du 20 au 22 juillet.

Esteban Lazo Hernández, président du Parlement cubain, participe à l'analyse des résultats de la vérification de l'application de la loi 148/2022, Souveraineté alimentaire et sécurité alimentaire et nutritionnelle, lors de la séance conjointe des commissions des Services et des Organismes locaux du Pouvoir populaire.

Parmi les thèmes abordés par les députés au Palais des congrès de La Havane figurent les résultats des actions de contrôle menées par le contrôleur général de la République sur le budget de l'État.

En outre, des informations actualisées seront fournies sur les progrès réalisés dans la création du système de soins à Cuba, sur les perspectives de remise en état du système électro-énergétique national et sur le développement de l'industrie cubaine.

Les députés prendront connaissance des résultats de la première phase du Plan d'État de lutte contre le changement climatique : Tarea Vida (Tâche Vie), ainsi que des projections pour la deuxième phase ; ils recevront également des informations actualisées sur le programme de médecins et d'infirmières de famille.

Les travaux des commissions permanentes se poursuivront jusqu'au mercredi 19 juillet.

Le 19 avril 2023 a eu lieu la session constitutive de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire, dans sa 10e législature, composée de 470 députés élus qui représenteront le peuple cubain pour une période de cinq ans (Source:ACN).

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/328755-les-commissions-permanentes-de-lassemblee-nationale-commencent-leurs-travaux>



Radio Habana Cuba